



DIX-NEUVIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Composition et ordre du jour  
des organes permanents  
et des réunions**

*Table des matières*

	<i>Page</i>
Réunion d'experts sur les travailleurs se trouvant dans des situations où ils ont besoin de protection (Genève, 15-19 mai 2000).....	1
Sixième réunion régionale européenne (Genève, 12-15 décembre 2000) .....	2
Réunion tripartite d'experts sur la gestion du handicap sur le lieu de travail (Genève, octobre 2001) .....	2
Réunion d'experts sur les statistiques du travail (Genève, octobre 2001).....	2
Désignation de représentants du Conseil d'administration dans divers organes .....	4



## Réunion d'experts sur les travailleurs se trouvant dans des situations où ils ont besoin de protection (Genève, 15-19 mai 2000)

### Composition

1. Le Conseil d'administration a approuvé l'ordre du jour et la formule de composition de cette réunion lors de sa 275<sup>e</sup> session (juin 1999) et a décidé qu'elle rassemblerait 36 participants.
2. Le Directeur général soumet maintenant les désignations ci-après:

*Désignations faites après consultation  
des gouvernements:*

- M. Enrique Espínola Vers (Argentine), sous-secrétaire des relations professionnelles au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation des ressources humaines;
- M. Patricio Novoa Fuenzálida (Chili), avocat, ministère du Travail et de la Prévoyance sociale;
- M. Gaston Nadeau (Canada), conseiller juridique, Département du travail du Québec;
- M. Zogo Awona Flavien (Cameroun), sous-directeur de la Réglementation du travail et de la Coopération internationale, ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance sociale;
- M. Jean-Michel Crandal (France), chef du Bureau de l'évolution des entreprises et de diverses formes d'emploi, Direction des relations du travail;
- M. Hans-Peter Viethen (Allemagne), ministère du Travail et de l'Ordre social;
- M. Lakshmi Dhar Mishra (Inde), secrétaire, ministère du Travail;
- M<sup>me</sup> Maiko Kondo (Japon), chef de section pour l'OIT, Division des affaires internationales, ministère du Travail;
- M. Jan Lemme (Pays-Bas), ministère des Affaires sociales et de l'Emploi;
- M. Benedicto Ernesto R. Bitonio Jr. (Philippines), secrétaire adjoint de l'OIC, Département du travail et de l'Emploi;
- M. Paul Benjamin (Afrique du Sud), associé principal, Cheadle, Thomson & Haysom Attorneys;
- M<sup>me</sup> Märeta Johnson (Suède), conseiller juridique à l'Institut national pour la vie professionnelle.
3. *Le Conseil d'administration voudra sans doute approuver les désignations ci-dessus.*

## **Sixième réunion régionale européenne**

(Genève, 12-15 décembre 2000)

4. Le Directeur général a reçu une demande du Mouvement international ATD Quart Monde qui souhaite se faire représenter par un observateur à la réunion.
5. *Le Conseil d'administration voudra sans doute autoriser le Directeur général à inviter l'organisation internationale non gouvernementale citée ci-dessus à se faire représenter par un observateur à la réunion.*

## **Réunion tripartite d'experts sur la gestion du handicap sur le lieu de travail**

(Genève, octobre 2001)

6. Le programme et budget pour 2000-01 (paragr. 60.35) prévoit des crédits pour une réunion tripartite d'experts sur la gestion du handicap sur le lieu de travail. Cette provision doit couvrir le coût d'une réunion accueillant 27 participants. Il est proposé de tenir cette réunion du 3 au 12 octobre 2001.
7. L'objet de cette réunion est d'examiner, de mettre au point et d'adopter un recueil de directives pratiques sur la gestion du handicap sur le lieu de travail. La réunion accordera une attention particulière aux stratégies et modèles d'intégration des travailleurs handicapés sur le lieu de travail visant à leur assurer l'égalité des droits.

### **Ordre du jour**

8. Le Directeur général propose d'inscrire à l'ordre du jour de la réunion la question suivante:
  - Examen et adoption d'un recueil de directives pratiques sur la gestion du handicap sur le lieu de travail.
9. *Le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration d'approuver l'ordre du jour ci-dessus.*

### **Composition**

10. Le Directeur général propose que la réunion accueille neuf experts désignés après consultation des gouvernements, neuf après consultation du groupe des employeurs du Conseil d'administration, et neuf après consultation du groupe des travailleurs du Conseil d'administration.
11. *Le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration d'approuver la formule de composition précitée.*

## **Réunion d'experts sur les statistiques du travail**

(Genève, octobre 2001)

12. Le programme et budget pour 2000-01 (vol. 2, paragr. 120.8) prévoit des crédits pour une réunion d'experts sur les statistiques du travail visant à permettre la comparaison et

l'harmonisation des données sur l'emploi et le chômage provenant de sources diverses. Comme cela avait été prévu, le sujet initial a été remplacé par celui de l'indice des prix à la consommation et des statistiques portant sur le revenu et les dépenses des ménages, par suite de l'obligation pressante faite au Bureau de traiter ces questions interdépendantes.

13. La provision budgétaire couvre une réunion de dix jours ouvrables accueillant 28 experts. Selon le programme des réunions approuvé par le Conseil d'administration, à sa 276<sup>e</sup> session en novembre 1999, cette réunion devrait se tenir du 22 au 31 octobre 2001. L'objet de cette réunion est de préparer des directives en vue de soumettre une résolution sur l'indice des prix à la consommation à la 17<sup>e</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail qui se tiendra probablement en 2003.

## Ordre du jour

14. Le Directeur général propose d'inscrire à l'ordre du jour de la réunion les questions suivantes:
1. Indice des prix à la consommation.
  2. Statistiques sur le revenu et les dépenses des ménages.
15. *Le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration d'approuver l'ordre du jour précité.*

## Composition

16. Le Directeur général propose que la réunion accueille 14 experts désignés après consultation des gouvernements, sept après consultation du groupe des employeurs et sept après consultation du groupe des travailleurs du Conseil d'administration. Les experts désignés devront avoir acquis une connaissance approfondie des questions figurant à l'ordre du jour.
17. *Le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration d'approuver la formule de composition précitée.*
18. En vue d'obtenir des désignations des gouvernements, le Directeur général se propose de consulter les gouvernements de 14 pays, dont la liste sera établie ultérieurement.

## Invitation d'organisations intergouvernementales

19. Le Directeur général a l'intention d'inviter les organisations suivantes à se faire représenter à la réunion:
- Division de statistique des Nations Unies
  - Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)
  - Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE)
  - Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)
  - Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO)

- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- Office statistique des communautés européennes (EUROSTAT)
- Comité inter-Etats de statistique de la Communauté d'Etats indépendants
- Observateur économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT)
- Fonds monétaire international (FMI)
- Banque mondiale.

## **Désignation de représentants du Conseil d'administration dans divers organes**

### **Réunion tripartite sur les moyens d'assurer un développement agricole durable grâce à la modernisation de l'agriculture et de l'emploi dans une économie mondialisée**

(Genève, 18-22 septembre 2000)

- 20. Le Conseil d'administration voudra sans doute désigner son représentant qui présidera ainsi cette réunion. Conformément à l'usage établi, c'est un membre gouvernemental du Conseil d'administration qui devrait être désigné<sup>1</sup>.*

### **Réunion tripartite sur les pratiques de travail dans les industries de la chaussure, du cuir, des textiles et de l'habillement**

(Genève, 16-20 octobre 2000)

- 21. Le Conseil d'administration voudra sans doute désigner son représentant qui présidera ainsi cette réunion. Conformément à l'usage établi, c'est un membre employeur du Conseil d'administration qui devrait être désigné.*

Genève, le 28 mars 2000.

*Points appelant une décision:*    paragraphe 3;  
  paragraphe 5;  
  paragraphe 9;  
  paragraphe 11;  
  paragraphe 15;  
  paragraphe 17;  
  paragraphe 20;  
  paragraphe 21.

<sup>1</sup> La dernière fois qu'une telle désignation a eu lieu, lors de la 276<sup>e</sup> session (novembre 1999) du Conseil d'administration, c'est M. Patel (membre travailleur) qui a été choisi pour représenter le Conseil d'administration à la Réunion tripartite sur l'impact dans le domaine social et du travail de la mondialisation dans le secteur de la fabrication du matériel de transport (Genève, 8-12 mai 2000).